

# ANNEXE 1 / RÈGLEMENTS DE LA CENNE

## RÉSERVATION ET LOCATION DE LA CENNE

- Vote réservation est officielle lorsque vous acquittez la moitié du montant dû tel que convenu avec la ou le responsable.
- La totalité du montant de la facture devra être acquittée à la récupération des clés de La Cenne, normalement la veille de votre événement.

## MATÉRIEL FOURNI

- Un accès à la cuisine toute équipée
- Une machine à café filtre 42 tasses
- Une machine à café filtre d'une capacité de 10 tasses (café, sucre et lait non fournis)
- Une machine Nespresso à capsules (capsules non fournies)
- 8 tables rectangulaires de 5 pieds
- 1 table rectangulaire de 6 pieds
- Des nappes noires, blanches et rouges (\$)
- Une vingtaine de chaises pliantes
- 63 bancs de théâtre montés sur roulettes
- 30 verres de vin
- 3 portes manteaux pouvant contenir 60 manteaux chacun
- 1 piano; Ne pas déplacer à moins d'avis contraire

## MATÉRIEL NON FOURNI

- Café, filtre à café, lait, sucre, ustensiles et vaisselles

## LORS DE L'ÉVÉNEMENT

- Afin d'éviter les plaintes du voisinage et des visites policières, il est interdit sous aucun prétexte d'ouvrir les fenêtres de la salle de répétition.
- Les plantations de décors sur le plancher sont permises uniquement avec du ruban adhésif vert pour peintre. Sur demande, nous pouvons vous en fournir au coût de 5\$.
- Il est strictement interdit de fumer, de gratter, d'égrainer, de frapper ou de se frotter sur les murs de chanvre.
- Il est strictement interdit de clouer, visser ou altérer de quelque façon que ce soit le plancher ou les murs du local.

- Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur.

- Il est strictement interdit de lancer des confettis; projectiles inoffensifs et festifs qu'on lance au moment de certaines fêtes, sous peine de sanction.
- Le locataire doit informer la ou le responsable de la salle de tout bris ou problème technique.

## RESPONSABILITÉS

- La réparation des bris accidentels ou causés par un usage inadéquat est au frais du locataire.
- La Cenne n'est pas responsable des accidents ou blessures survenant dans l'espace.

## • Le recyclage est obligatoire.

## À VOTRE DÉPART

- Ne rien laisser dans la salle multifonctionnelle (sauf entente avec le responsable).
- Remettre la salle dans son état de propreté initial.
- Le ménage de la salle est au frais du locataire.
- Vider le réfrigérateur de tout reste de nourriture.
- Apporter les déchets et le recyclage dans les bacs près du monte-charge.
- Refermer les fenêtres et éteindre les luminaires.
- Barrer toutes les portes.

## LES CLÉS DE LA CENNE

- Les clés doivent être remises au plus tard le premier jour ouvrable suivant la date de l'événement. En cas de perte, un montant de 40\$ sera demandé.

## POLITIQUE D'ANNULATION

- Le montant payé pour confirmer la location (50% du prix total de la facturation) est non remboursable.
- Si une annulation de location est mentionnée à moins d'un mois précédant la date prévue de l'événement. Le locataire s'engage à payer le montant total de la réservation.

Lu et approuvé \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !  
QUESTIONS OU COMMENTAIRES:  
CONTACTEZ JOANIE ROY 514-998-9877



7755, St-Laurent Suite 300, Montréal, Qc H2R 1X1